

Région Sud : une aide de 100 € pour les étudiants boursiers qui souscriront une complémentaire santé



Alors que de nombreux étudiants renoncent à se soigner pour raisons financières, la **Région Sud** lance le 'Pass Mutuelle' qui offre 100 € à tous les étudiants boursiers souscrivant une mutuelle étudiante, dès septembre 2020.

En janvier dernier, la Région Sud et l'Agence Régionale de la Santé ont lancé une enquête sur la santé des étudiants menée par l'Observatoire régional de la santé. Les sujets abordés tels que les soins, la nutrition, l'alimentation et l'hygiène de vie ainsi que les conditions de vie ont révélé l'importance du coût de l'accès aux soins pour les étudiants. Parmi les raisons d'un renoncement aux soins, les étudiants enquêtés évoquent le manque d'argent, l'absence de couverture sociale ou l'éloignement géographique



Écrit par Echo du Mardi le 25 septembre 2020

du médecin traitant.

En lançant ce mois-ci son 'Pass Mutuelle', la Région Sud apporte une aide de 100 € à tous les étudiants boursiers qui souscriront une mutuelle étudiante à compter de septembre 2020. Organisme conventionné, la mutuelle Heyme s'engage de son côté à prendre en charge les 18,80 € restants, permettant aux étudiants de bénéficier d'une complémentaire santé sans reste à charge. Ainsi, sans avoir à engager de frais supplémentaires, les étudiants pourront être couverts gratuitement à 100 % pour tous les soins courants et tous les frais relatifs à une hospitalisation ainsi qu'aux services de téléconsultation médicale.

Informations sur : www.maregionsud.fr/pass-mutuelles